

# Fiche de données de sécurité

conformément à 1907/2006/CE, article 31

winterhalter

## A 20 ST

### 1. Identification de la préparation et de la société

#### 1.1. Identification de la préparation

A 20 ST

#### 1.2. Utilisation de la préparation

Détergent en poudre pour usage industriel mécanique

#### 1.3. Nom de la société

F : Winterhalter SA, 14 rue Jeanne Hachette, 92140 Clamart

Tel. 01.46.01.72.21, Fax. 01.46.01.72.34

E-mail : [infos@winterhalter.fr](mailto:infos@winterhalter.fr)

7 < : Winterhalter Gastronom 5; žPä•&@}•]!}\*•dæ•^Á, ÔP-JI Î I Ä>@DÕ

Tel. +41 (0) 71 767 80 00, Fax +41 (0) 71 767 80 60

#### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence

F : INRS/ORFILA

Tel. 01.45.42.59.59

CH: Toxicologisches Informationszentrum Zürich

Tel. +41 (0) 44 251 51 51

### 2. Identification des dangers

Pour l'homme :

R 35

Provoque de graves brûlures.

Pour l'environnement :

Effet toxique par modification du pH.

### 3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux au sens des directives GefStoff et V/99/45/CE

Remarque : Les caractéristiques de dangerosité se rapportent aux propriétés des ingrédients purs, au marquage de la préparation (produit) - cf. chapitres 2 et 15. Vous trouverez le texte intégral des phrases R au chapitre 16.

Ingrédients dangereux :		%	Symboles	Phrases R
CAS : 1310-73-2	hydroxyde de sodium	>75%	C	35
EINECS : 215-185-2				
CAS : --	gras acide alcoxyolate	<0.5%	Xi,N	36 ; 50
EINECS : --				

### 4. Premiers secours

#### Remarques générales :

Consulter immédiatement un médecin. Enlever immédiatement et évacuer de façon sûre tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après contact avec la peau :

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

#### Après contact avec les yeux :

Rincer abondamment avec beaucoup d'eau, paupières ouvertes (au moins 15 minutes) et consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion :

Rincer immédiatement la bouche et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

# Fiche de données de sécurité

conformément à 1907/2006/CE, article 31

winterhalter

## A 20 ST

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction appropriés :

Jet d'eau, mousse, poudre soluble, gaz carbonique. Adapter les mesures d'extinction au type d'incendie.

#### Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :

aucuns connus

#### Risques particuliers résultant de préparation en tant que telle, des produits de la combustion ou des gaz générés pendant la combustion :

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes phosphoreux, gaz corrosifs, gaz dégagés de distillation lente

#### Équipement de protection spécial pour la lutte contre le feu, en supplément au chapitre 8 :

Utiliser un appareil de protection respiratoire indépendant.

#### Remarques supplémentaires :

Le produit en-soi ne brûle pas.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles en supplément du chapitre 8 :

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation et la formation de poussières.

#### Mesures de protection de l'environnement :

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les égouts, les eaux superficielles, les eaux souterraines et le sol.

#### Processus de nettoyage :

Collecter mécaniquement le produit (p. ex. balai) et l'éliminer de manière conforme.

Chasser les petits résidus avec beaucoup d'eau.

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Manipulation

Pas de mesures particulières en cas d'utilisation conforme. Éviter la formation de poussières, assurer une bonne ventilation. Il convient d'appliquer les mesures générales d'hygiène lors du maniement des produits chimiques.

#### 7.2. Stockage

Stocker au frais et debout. Conserver le réservoir étanche et bien fermé. Protéger le réservoir contre l'humidité de l'air et l'eau. Stocker séparément des acides.

#### 7.3 Utilisations particulières :

Aucune

### 8. Limite et contrôle de l'exposition/équipement de protection individuelle

#### 8.1. Valeurs limites d'exposition

N° CAS	Désignation de la substance	Type	mg/m <sup>3</sup>	ml/m <sup>3</sup>
7758-29-4	tripolyphosphate de sodium (1-10%)	--	1,5/ 4	--
1310-73-2	hydroxyde de sodium (75-95%)	--	2	--
-	Valeur limite de poussière en gén.	--	6	

# Fiche de données de sécurité

conformément à 1907/2006/CE, article 31

winterhalter

## A 20 ST

### 8.2. Limitation et contrôle de l'exposition

Inutile en cas d'utilisation conforme.

#### 8.2.1. Limitation et contrôle de l'exposition sur le lieu de travail

Inutile en cas d'utilisation conforme.

##### 8.2.1.1. Protection respiratoire

Inutile en cas d'utilisation conforme.

##### 8.2.1.2. Protection des mains

Gants de protection contre les produits chimiques en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile de niveau III, conformément à la norme EN 374. Veuillez respecter les instructions du fabricant de gants relatives aux limites de perforation en tenant compte, notamment, des conditions en présence sur le lieu de travail, des contraintes mécaniques ainsi que de la durée de contact. Bref contact avec les solutions diluées sans contrainte mécanique : gants en caoutchouc ou latex.

##### 8.2.1.3. Protection des yeux

Porter un appareil de protection des yeux/du visage étanche aux poussières pendant le travail (EN 166).

##### 8.2.1.4. Protection de la peau

Vêtements de protection en cas de formation de poussières

#### 8.2.2. Limite et contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Inutile en cas d'utilisation conforme.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations générales

Aspect : poudre à grain moyen et fluide  
Couleur : blanc  
Odeur : spécifique au produit

### 9.2. Informations importantes relatives à la santé, la sécurité et l'environnement

Valeur pH (20 °C) : > 13 (1 % dans l'eau)  
Point d'ébullition (20□) : non définie  
Point d'éclair ( C ) : sans objet  
Inflammabilité : non définie  
Dangers d'explosion : non définie  
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur : sans objet  
Densité apparente (20°C) g/dm<sup>3</sup> : env.1 150  
Solubilité dans l'eau (20°C) : mélangeable au choix  
Solubilité : non définie  
Coefficient de partage : n-octanol/eau : non définie  
Viscosité (20°C) mPa s : sans objet  
Densité de vapeur : non définie  
Taux d'évaporation : non définie

### 9.3. Autres données

Réserve acide/alcaline : non définie

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Conditions à éviter

Humidité, fort réchauffement

### 10.2. Matières à éviter

Ne pas mélanger avec des acides concentrés (développement de chaleur). Ne pas mélanger

# Fiche de données de sécurité

conformément à 1907/2006/CE, article 31

winterhalter

## A 20 ST

- 10.3. Produits de décomposition dangereux** avec d'autres produits. Eviter tout contact avec des matériaux non résistants aux alcalis. De l'hydrogène peut se former avec des métaux particuliers (p. ex. aluminium) et de l'humidité.

### 11. Informations toxicologiques

L'analyse des propriétés toxicologiques repose exclusivement sur les données des matières brutes et sur les critères de classification (méthode de calcul) de la directive européenne 1999/45/CE en vigueur. Pour la préparation, il n'existe aucune donnée de test. Les effets mentionnés aux chapitres 2 et 15 peuvent apparaître après contact avec le concentrat du produit.

### 12. Informations relatives à l'environnement

**12.1. Ecotoxicité** effet toxique par modification du pH.

**12.2. Mobilité** Aucune donnée disponible

**12.3. Persistance et dégradabilité**

Tous les agents de surface contenus dans le produit satisfont aux valeurs requises dans le règlement sur les détergents (CE) 648/2004 en ce qui concerne la biodégradabilité intégrale.

**12.4 Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible

**12.5 Effets nocifs divers** Non attendus

**12.6 Autres remarques relatives à l'écologie**

L'analyse des propriétés du produit vis à vis de l'environnement repose exclusivement sur les données des matières brutes et sur les critères de classification (méthode de calcul) de la directive européenne 1999/45/CE en vigueur. Pour la préparation, il n'existe aucune donnée de test.

Ne pas laisser s'écouler le concentré dans les égouts ou les eaux superficielles/les eaux souterraines. Quand les solutions diluées sont envoyées dans les égouts, il convient d'observer les règlements locaux comme p. ex. la valeur pH. Le fonctionnement des stations d'épuration publiques n'est pas entravée par le déversement de solutions suffisamment diluées respectant la plage de valeur pH admissible.

### 13. Remarques relatives à l'élimination

**Résidus** : élimination (incinération) correcte des résidus de produit par une entreprise homologuée, spécialisée dans l'évacuation des déchets.

EAK : 200129 Détergents contenant des substances dangereuses.

**Emballages souillés** : Vider intégralement les emballages contaminés en HDPE et les fermer ; ils peuvent être alors envoyés au recyclage ou mis en décharge ou incinérés. Observer ce faisant les prescriptions locales. Uniquement pour la Suisse : Les emballages des détergents vides sont repris et débarrassés par votre revendeur Winterhalter.

### 14. Informations relatives au transport conformément aux règlements d'harmonisation ADR/RID/IMDG-Code/IATA-DGR/ICAO-TI :

**Numéro ONU :** 3262

**Dénomination technique :** MATIERE SOLIDE CORROSIVE, BASIQUE, ANORGANIQUE, N.A.G. (CONTIENT DE L'HYDROXIDE DE SODIUM)

# Fiche de données de sécurité

conformément à 1907/2006/CE, article 31

winterhalter

## A 20 ST

Désignation correcte pour l'envoi :	CAUSTIC ALKALI INORGANIC SOLID, N.O.S. (SODIUM HYDROXIDE)
Classe :	8
Groupe d'emballage :	II
Substances nocives pour la mer :	-
EmS :	F-A,S-B
N° d'étiquette de danger :	8
Remarques :	LQ :23

### 15. Dispositions légales

#### Classement et marquage du produit livré

conformément aux critères de la directive européenne sur les préparations 99/45/CE

Symbole(s) **C** Corrosif

comporte (nt) des : hydroxyde de sodium

#### Remarques relatives aux dangers :

R 35 Provoque de graves brûlures.

#### Conseils de sécurité :

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S 28.1 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.  
S 35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.  
S 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### Avertissements ou remarques supplémentaires :

##### Règlements nationaux

(D) : WGK (classe de risque de pollution des eaux) =  
1 – pollue légèrement l'eau

### 16. Autres données

#### Texte intégral des phrases R mentionnées aux chapitres 2 et 3

R 35 Provoque de graves brûlures.  
R 36 Irritant pour les yeux.  
R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Ingrédients pour produits nettoyants conformément au règlement sur les détergents CE 648/2004

5-15 % : phosphate, <5 % agents de surface non ioniques

# A 20 ST

---

**Principes actifs dans les désinfectants et biocides :-**

**Autres sources d'informations :-**

**Les données sources utilisées pour l'élaboration de la présente fiche de données de sécurité peuvent être consultées sur les fiches de données de sécurité de nos fournisseurs.**

---

Les informations ci-dessus se basent sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience et décrivent notre produit en tenant compte de certaines exigences de la protection du travail et de l'environnement sans toutefois garantir une qualité spécifique. Les modifications essentielles par rapport à la version précédente sont marquées d'un trait vertical.